

## CULTURE

## Les Ormes diaphanes

*Kamal Benkirane vient de publier un recueil de poésie intitulé « Les Ormes diaphanes ». Ce natif de Casablanca, est lauréat de quelques prix poétiques en France, catégorie classique, néo-classique et libérée. Il travaille actuellement à Montréal où il avait complété une Maîtrise en Éducation (à l'université de Montréal)*

**L**e recueil (les ormes diaphanes) regroupe des poèmes diversifiés témoignant d'une sensibilité certaine devant les tournants imminents de la vie. On y assiste à cette communauté de sentiments faite de tristesse complaisante et désespérée ou encore de jubilation soudaine qui sont enfin les effets de la créativité poétique qui puisent son essence dans l'imaginaire et le vécu : éléments intrinsèques à la rencontre du rêve et de la réalité dans le champ littéraire.

Dans cet espace ouvert, un thème traverse tous les textes, celui de l'amour. Celui-ci est incarné aussi dans la problématique de la douleur de l'exil, de l'immigration, du déchirement de l'absence. Ainsi, de par les vers qui sont des fenêtres ouvertes sur le champ de la poésie, celle-ci peut se trouver partout, dans un ro-

man, dans un paysage, elle peut se trouver aussi chez les êtres humains eux-mêmes ou se manifester une puissance de rêve singulière qui convie à un voyage intemporel dans l'espace et le temps. De ce fait, la poésie demeure un tremplin vers l'accomplissement de soi à travers une idée, un mot, un sentiment mis à jour dans les profondeurs les plus mystérieuses de l'âme.

Le but c'est de présenter aux lecteurs le fruit d'expériences inédites qui furent le tremplin vers le nouvel âge, une nouvelle vision du monde. C'est de partager aussi avec le lecteur certains sentiments et effluves, de sonder aussi sans ambages cette imminente confrontation de l'être et le destin.

Une définition de la poésie peut être possible lorsque le poète s'approche du lecteur à travers la manifestation extérieure d'un sentiment quelconque et non force-



ment à travers une explication, ou une justification apte à dénuer la poésie de son essence.

Les (Ormes diaphanes) est enfin une invitation à sonder dans l'espace et le temps les arcanes de l'amour, du bonheur et de la vie.

**KAMAL BENKIRANE**  
(Les ormes Diaphanes)

Fondation littéraire Fleur de Lys  
[www.manuscritdepot.com](http://www.manuscritdepot.com)  
Site Web personnel de l'auteur :  
<http://www.kamalbenkirane.com>

## ENVIRONNEMENT

## Au sujet des Accords de Marrakech

**L**a première réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CdP/MdP 1) a adopté, les Accords de Marrakech à une séance plénière de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (Montréal 2005).

L'adoption des Accords de Marrakech est une réalisation de taille au moment où on avait entamé la Conférence de Montréal.

Le ministre Pettigrew a souligné cette réalisation, affirmant qu'il s'agissait des « règlements qui donnent vie au Protocole de Kyoto ».

Il a félicité, pour leur travail acharné, les centaines de personnes qui, partout au monde, ont déployé des efforts au cours des sept dernières années pour assurer cette réalisation.

Il est d'avis qu'il s'agit d'un exemple évident que « la diplomatie internationale peut se traduire par des actions concrètes ».

L'adoption des accords est un grand pas en avant pour la mise en œuvre du Protocole de Kyoto. Le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, chef de la délégation canadienne, l'a qualifiée de « victoire pour les citoyens du monde ».

Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur en février 2005. Les négociations portant sur le texte du Protocole de Kyoto s'étaient conclues beaucoup plus tôt, en 1997, à la troisième Conférence des Parties (CdP 3) à Kyoto, au Japon.

Ces négociations ont été complexes et, par conséquent, il restait certains éléments à étoffer. Plus particulièrement, le texte n'énonçait pas les règles de fonctionnement des principaux mécanismes, notamment l'échange de droits d'émission, le mécanisme pour un développement propre (MDP) et l'application conjointe (AC).

Afin de fixer les règles nécessaires, un nouveau cycle de négociations a débuté à Buenos Aires en 1998. On a fini par s'entendre sur les règles de fonctionnement à la CdP 7 à Marrakech, au Maroc, en 2001, mais il a fallu attendre l'entrée en vigueur du Protocole avant de les approuver officiellement.

Avec cette approbation, un nouveau marché international « de la pollution » vient de se créer



**Montréal 2005**

(NDLR).

En effet, les pays non pollueurs peuvent céder leurs crédits d'émission des gaz à effet de Serre à un pays tiers contre une assistance technologique gratuite par exemple.